

Transformer des plantes médicinales sauvages

Objectifs de la formation

Apprendre à réaliser des transformation plus complexe, dans le respect de la transformation en vigueur.

Pré-requis

Pré-requis : avoir déjà participé à la formation D7 "Reconnaître et utiliser les plantes sauvages"

Déroulé

- Réalisation de transformations à base de plantes médicinales à chaud et à froid (sirop, onguent, cataplasme, alcoolature).
- Notions sur la réglementation de la vente de plantes médicinales.
- Introduction aux règles d'hygiène (méthode HACCP et Plan de Maitrise sanitaire)

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 14/04/2021

Tarifs

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Contactez Stéphanie HOSFORD Chargée
de projet FD CIVAM 30 04 66 77 10 83
hosford@civamgard.fr
FD CIVAM GARD

Dates, lieux et intervenants

15 avr 2021 (7hrs)

Chez les stagiaires
30 250 Sommières

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Courriel _____

Tél _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))